

Détails concernant la course de 12 minutes (selon Cooper)

Le test de performance peut être effectué dans le cadre d'un exercice des sapeurs-pompiers; il ne peut cependant pas remplacer l'un des six exercices obligatoires de protection respiratoire prévus par année.

Le résultat «bon» doit être obtenu.

Hommes	très bon	bon	satisfaisant	insuffisant
20 - 29 ans	2800 m	2400 m	2000 m	< 1600 m
30 - 39 ans	2650 m	2250 m	1850 m	< 1550 m
40 - 49 ans	2500 m	2100 m	1650 m	< 1350 m
50 - 59 ans	2400 m	2000 m	1600 m	< 1300 m

Femmes	très bon	bon	satisfaisant	insuffisant
20 - 29 ans	2600 m	2150 m	1850 m	< 1550 m
30 - 39 ans	2500 m	2000 m	1650 m	< 1350 m
40 - 49 ans	2300 m	1850 m	1500 m	< 1200 m
50 - 59 ans	2150 m	1650 m	1350 m	< 1050 m

Informations supplémentaires et formules sur le site Internet www.swissfire.ch
Pour les médecins – Directives pour l'examen médical, formules et certificats au format PDF.

Schweizerischer Feuerwehrverband
Fédération suisse des sapeurs-pompiers
Federazione svizzera dei pompieri
Federaziun svizra dals pumpiers



Aide-mémoire concernant l'examen médical des sapeurs-pompiers

édition 2007



Le présent aide-mémoire donne aux sapeurs-pompiers et aux responsables des corps de sapeurs-pompiers une brève vue d'ensemble sur l'examen d'aptitude des sapeurs-pompiers.

Généralités

L'examen est de conception modulaire, en fonction du groupe de risques, de l'âge et des éventuelles indications spéciales. Au moment de l'entrée dans le corps de sapeurs-pompiers ou dans le service de protection respiratoire, le sapeur-pompier (SP) remplit le «questionnaire pour sapeurs-pompiers». En signant ce questionnaire, le SP endosse la responsabilité des renseignements fournis.

Il est recommandé au commandement du corps de sapeurs-pompiers de désigner 1 ou 2 médecins-conseils pour l'examen des SP. Le médecin-conseil est un médecin qui procède à l'appréciation de l'aptitude, en l'occurrence sur mandat du corps de sapeurs-pompiers, en vertu de connaissances spécifiques. Dans la mesure du possible, il devrait disposer d'expérience dans le domaine des sapeurs-pompiers.

Répétitions

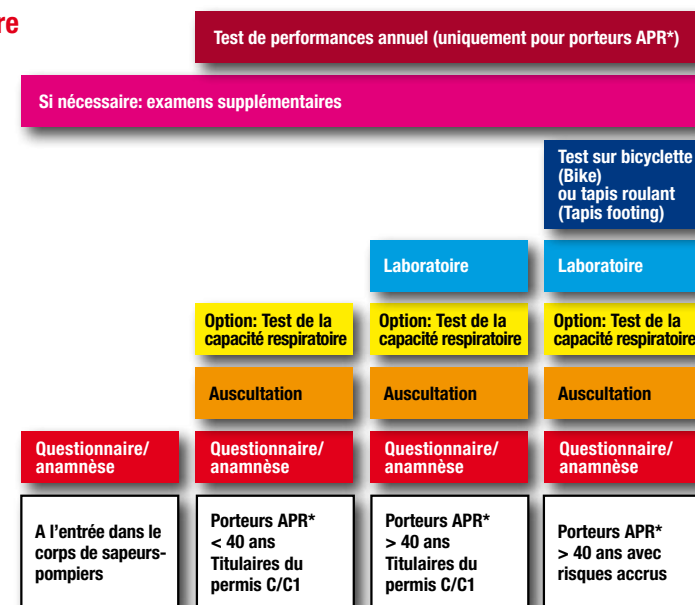
(questionnaire pour SP ou examen médical):

- Pour le service du feu en général: uniquement à l'admission dans le corps
- Pour les porteurs d'appareils de protection respiratoire: tous les 5 ans jusqu'à 40 ans; tous les 3 ans entre 40 et 50 ans; chaque année à partir de 50 ans.

Coûts

- Examen du questionnaire par le médecin-conseil lors de l'entrée dans le corps: CHF 15.–
- Examen du questionnaire, anamnèse et auscultation: CHF 135.–
- Détermination du taux de cholestérol et de glycémie ainsi que test de la capacité respiratoire conformément aux tarifs LAA en vigueur (seulement si nécessaire)
- Ergométrie d'entente avec le commandement
- Autres examens supplémentaires à la charge du SP.

Conception modulaire



*APR: appareil de protection respiratoire

Test de performances

Les directives prévoient qu'un test de performances sportives doit être passé chaque année. Si les valeurs cibles ne sont pas atteintes, le test doit être répété après une période d'entraînement convenable (4 à 6 mois); si les valeurs cibles ne sont toujours pas atteintes, l'aptitude doit être remise en question (examen médical). Le test de performance peut être effectué dans le cadre d'un exercice des sapeurs-pompiers; il ne peut cependant pas remplacer l'un des six exercices obligatoires de protection respiratoire prévus par année.

Sont recommandés comme tests de performance:

- Course de 12 minutes (détails au verso)
- Test de Conconi (par ex. intégré dans le test de Lecoro)

